

	www.entraide-esi-ide.com	UE 3.2
	PROJET DE SOINS	

Indissociable de la démarche de soins, le projet de soins permet d'identifier les problèmes et d'y adapter ses actions.

1- Définition

Le projet de soins (ou projet de vie dans certains services) se met en place dans la continuité de la démarche de soins afin de mieux identifier les problèmes à court, moyen et long terme et d'ainsi adapter ses actions, en conséquence.

Ce projet de soins est inscrit dans [le Code de la Santé Publique au niveau de l'article R4311-3](#) « *Il identifie les besoins de la personne, pose un diagnostic infirmier, formule des objectifs de soins, met en œuvre les actions appropriées et les évalue.* »

Diagnostic infirmier : « jugement clinique qu'un IDE porte sur les réactions d'une personne, d'une famille ou d'une collectivité à un problème de santé actuel ou potentiel ou à un processus biologique. Le diagnostic sert de base pour choisir des interventions infirmières visant à atteindre les résultats qui relèvent de la responsabilité IDE » ANADI-1990

Objectif de soins : « il correspond aux résultats recherchés dans le changement de l'état de santé d'un patient. C'est le résultat à atteindre pour résoudre un problème de santé ».

Afin de faciliter la lecture du projet de soins, nous vous proposons de le présenter sous forme d'un tableau. Cependant, suivant les habitudes de l'étudiant, des services ou des IFSI, il est possible de le faire sous forme de paragraphes.

2- Tableau projet de soins

Conseils :

- Pensez à traiter en priorité les diagnostics avérés puis les potentiels.
- Les objectifs et les actions doivent être proposés à court, moyen et long terme, en fonction des besoins, et nécessite un verbe d'action.
- Les objectifs doivent être mesurables, précis, réalisables, avec une échéance et évolutifs.

Diagnostics infirmiers avérés puis potentiels	Objectifs	Actions	Résultats	Évaluation
Rédaction du diagnostic comme vu dans le cours sur la démarche de soins.	Un objectif commence par « Que le patient ... » et précisez le terme choisi (court, moyen, long)	Les actions doivent être différenciées selon les professionnels concernés, toujours à court, moyen et long terme.	Les résultats évoqués ici sont les résultats de la mise en place des actions précédemment évoquées et les résultats attendus par la suite sur les objectifs à moyen et long terme.	L'évaluation permet de voir si les actions sont adaptées (selon les résultats obtenus) et il suffit de réajuster, au besoin, les actions si les résultats attendus ne sont pas ceux escomptés.
Hyperthermie liée à la présence d'une infection se manifestant par des sueurs nocturnes, une température corporelle à 38,5°C persistante.	A court terme : Mme X est apyrétique.	A court terme : Application de la prescription médicale et des protocoles en cas d'hyperthermie, surveillance des signes cliniques et des paramètres vitaux toutes les 2h, hydratation.	<i>A ce jour, à ...h :</i> Mme X a 38.2°C.	Continuer les surveillances toutes les 2h, administrer les traitements nécessaires en application du protocole ou de la prescription médicale et mise en place d'une fiche de surveillance hydrique en collaboration avec l'AS.

PROJET DE SOINS

<p>Alimentation déficiente liée à un manque d'appétit se manifestant par une perte de poids de 6kg depuis le début de son hospitalisation il y a X jours.</p>	<p>A court terme : Mme X retrouve l'appétit.</p> <p>A moyen terme : Mme X reprend du poids.</p>	<p>A court terme : RDV avec la diététicienne pour adapter les repas et si besoin mettre en place un régime particulier. Mise en place d'une fiche de surveillance alimentaire (en collaboration avec les AS)</p> <p>Surveillance du transit régulière avec traçabilité dans le dossier patient.</p> <p>A moyen terme : Reprise progressive d'une alimentation correcte de Mme X, avec visite régulière de la diététicienne pour réajustement du régime si nécessaire. Pesée toutes les semaines le lundi.</p>	<p>A court terme : RDV avec la diététicienne bénéfique, adaptation du repas en fonction des besoins de Mme X et mise en place de collations par compléments alimentaires à 10h et 16h.</p> <p>Feuille de traçabilité en place et bien remplie. Mme X a eu des selles.</p> <p>A moyen terme : Mme X a repris 2 kg en 15 jours.</p>	<p>Réévaluation nécessaire après les premiers repas sur l'efficacité du RDV avec la diététicienne.</p> <p>Surveillance transit quotidienne.</p> <p>Surveillance poids hebdomadaire.</p>
---	---	---	---	---

SOURCES

- Cours personnels IFSI Montluçon
- Cours personnels IFSI Nice
- LE NEURES K., SIEBERT C., Raisonement, démarche clinique et projets de soins infirmiers, Elsevier Masson, 2009
- ANADI
- Recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'Etat et à l'exercice de la profession.
- Code de la Santé Publique, « article R4311-3 », en ligne, consulté le 22/03/2021.